



Trop percu mais qui date de 2004!!!!

Par **mamounette76**, le **02/04/2010 à 09:45**

Bonjour,rnrnbonjour ,voila la caf me reclame 3000 euros mais elle m'a pas bien expliquer pour quoirnvoila la reponse que j'ai eu rnrnVos déclarations de ressources 2007 et 2008 ont bien été enregistrées.rnrnLa créance vient aussi du fait que vous avez signalé (en janvier 2009 suite à un controle de ressources) etre assistante maternelle depuis janvier 2007. Les ressources prises en compte à ce moment là étaient celles de 2005 et 2006. Ressources sur lesquelles nous faisons une neutralisation due à votre activité précédente (congé parental). Neutralisation qui n'est plus effectuée lorsqu'il y a reprise d'activité.rnrnrnmais il faut dire que je suis assistante maternelle et que avec les impots on ne declare rien ou tres peu car nous sommes exonérer ,je ne comprend pas que veut dire neutralisation rncar je n'ai rien fait a part avoir omis de dire que j'etait assamat mais qui servait arien puisuqe mes salaires au regard des impots etait 0rnmrci de m'aider